

Journée Mondiale de l'Excision : les associations de gauche sont lèvres... cousues !

écrit par Jacques Martinez | 6 février 2024



**Nations
Unies**

Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines
6 février

Accueil

Récits

Célébrations de l'ONU





**Nations
Unies**

**Journée internationale de tolérance zéro à
l'égard des mutilations génitales féminines
6 février**

Accueil

Récits

Célébrations de l'ONU



Christiana Ojiabo, survivante des mutilations génitales féminines de la communauté d'Agalagu au Nigeria, est une militante qui utilise sa propre expérience pour aider les autres à comprendre les risques et les conséquences de ces pratiques. Photo :UNFPA

En ce 6 février, les organisations féministes doivent être débordées : manifestations, réunions, pétitions, manifestes sans oublier les débats télévis...

Pardon, que me dites-vous, rien n'est prévu ??? Ce n'est pas possible, ce mardi est la Journée Mondiale de l'Excision !



her
voice
matters

Pour les Nations Unies, c'est officiellement la « *Journée internationale de tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines* ». C'est moins violent que le mot "excision" mais le résultat dramatique est le même !

Selon les sites des plus sérieux tels ceux de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) ou de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), plus de 200 millions de jeunes filles et de femmes à travers le monde vivent en ce moment après avoir été victimes...

-pour la plupart alors qu'elles n'étaient que fillettes ou adolescentes de moins de... 15 ans !-

□...victimes d'atroces mutilations sexuelles pratiquées dans 30 pays d'Afrique, des Proche et Moyen Orients et de l'Asie où ces pratiques sont concentrées. Pratiques dont les suites médicales ont un prix : le coût du traitement des complications dues à ces mutilations sexuelles du corps des femmes dans 27 de ces pays s'élève à près de 1,4 milliard d'euros par an.

Mais le coût n'est pas le plus grave : la douleur de 200 millions de femmes est horrible ! C'est un scandale mondial mais qu'il convient de ne pas étaler sur la place publique... Quelle époque vivons-nous ! Certains sujets, bien que des plus dramatiques, ne doivent pas être exposés

au grand jour parce que ce n'est pas un sujet dont "la bien pensance" -c'est-à-dire les gens de gauche- aime parler...

Si l'OMS et l'ONU ciblent géographiquement les pays du globe où se pratiquent ces mutilations qui marqueront et amputeront à vie jusque dans leurs vies intimes ces millions de fillettes et femmes, **ces deux organisations mondiales se gardent bien de nommer la religion qui conseille... pardon, qui impose ce genre de mutilations comme l'amputation des mains pour les voleurs.** C'est la religion qui est née au VIIe siècle ! Et donc a des préceptes du VIIe siècle !

□ Nous, Français, nous avons, en ce VIIe siècle, des Rois des Francs tels que Clotaire II (613-629), Dagobert Ier (629-639), Childéric II (673-675), Thierry III (679-691), Clovis IV (691-695) ou encore Childebert IV (695-711)...

Pour autant, vivons-nous, nous Français, en particulier ceux de religion soit chrétienne, soit judaïque, comme au temps de ces Childéric, Clotaire, Clovis ou Dagobert ? □ **Au XXIe siècle, nous ne vivons pas comme nos ancêtres du VIIe siècle !** □ **Mais l'islam est la seule religion qui impose cette barbarie.** Donc, dans cette religion, il y a des radicaux qui vivent encore sous les injonctions d'un autre âge et un âge plus que révolu puisque cela remonte à 1 300 voire 1 400 ans ! Environ 13 ou 14 siècles ! Ne serait-il pas temps que cette religion mette ses textes à jour ? Ce qu'a, depuis longtemps, fait la religion catholique jusqu'au Pape qui est allé, en pleine fête de Noël 2023, donc lors de la fête de la naissance du Christ, jusqu'à accepter de bénir -pas encore de marier !- des couples d'homosexuels.

Quant aux organisations internationales ayant un poids et surtout la légalité avec elles, si elles évitent de préciser qui sont ceux promouvant ces ablations, elles osent tout de même aller, quel courage, jusqu'à qualifier l'horreur de ces pratiques : □ « Les mutilations sexuelles féminines sont une violation des droits des jeunes filles et des femmes. »

Le mot « violation » -ils n'osent même pas le mot "viol" !- devrait suffire à alerter les associations féministes. Bien qu'il soit, selon moi, un peu léger, quand on sait que :

□« *Les mutilations sexuelles féminines recouvrent toutes les interventions incluant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou toute autre lésion des organes génitaux féminins qui sont pratiquées pour des raisons non médicales.* »

Ajoutons, pour les féministes qui font semblant de l'ignorer, que l'OMS détaille 4 types de mutilations préconisées et pratiquées selon les préceptes de cette religion par leurs fidèles les plus rigoristes, c'est-à-dire dont l'évolution de leur intellect a « beugué » et s'est bloqué sur le... VIIe siècle !

« Type 1 : ablation partielle ou totale du gland clitoridien (petite partie externe et visible du clitoris et partie sensible des organes génitaux féminins) et/ou du prépuce/capuchon clitoridien (repli de peau qui entoure le clitoris).

Type 2 : ablation partielle ou totale du gland clitoridien et des petites lèvres (replis internes de la vulve), avec ou sans excision des grandes lèvres (replis cutanés externes de la vulve).

Type 3 : l'infibulation : rétrécissement de l'orifice vaginal par recouvrement, réalisé en sectionnant et en repositionnant les petites lèvres, ou les grandes lèvres, parfois par suture, avec ou sans ablation du prépuce/capuchon et gland clitoridiens (type 1).

□**Type 4 : toutes les autres interventions néfastes au niveau des organes génitaux féminins à des fins non médicales,** par exemple, piquer, percer, inciser, racler et cautériser les organes génitaux. »

□**Et l'OMS égrène les suites douloureuses que subissent,** parfois à vie et comme la plupart ont subi une excision

toutes petites, c'est toute leur vie qu'elles souffrent et souffriront de ces mutilations d'une époque révolue !

La liste de l'OMS donne envie de vomir ! ☐ Outre le décès de nombre de patientes, celles qui en réchappent souffrent de multiples maux :

☐ « ...douleur violente; saignements excessifs (hémorragie); gonflement des tissus génitaux; fièvre; infections, telles que le tétanos; problèmes urinaires; problèmes de cicatrisation de la blessure; lésions des tissus génitaux adjacents; état de choc...

-problèmes urinaires (miction douloureuse, infections des voies urinaires);

-problèmes vaginaux (pertes vaginales, ulcération, vaginose bactérienne et autres infections);

☐-problèmes menstruels (règles douloureuses, difficultés d'écoulement du sang menstruel, etc.);

-problèmes liés aux tissus cicatriciels et chéloïdes;

☐-problèmes sexuels (douleur pendant les rapports sexuels, diminution du plaisir sexuel, etc.)☐;

-problèmes psychologiques (dépression, anxiété, stress post-traumatique, faible estime de soi, etc.). »

À quoi peut s'ajouter :

« *Un risque accru de complications lors de l'accouchement (accouchement difficile, hémorragie, césarienne, nécessité de réanimer le nourrisson, etc.) et de décès des nouveau-nés;*

-la nécessité de pratiquer ultérieurement de nouvelles opérations chirurgicales. Par exemple lorsque la mutilation aboutit à la fermeture ou au rétrécissement de l'orifice vaginal (type 3), il faudra procéder à une réouverture pour permettre à la femme d'avoir des rapports sexuels et d'accoucher (désinfibulation). »

Et l'OMS note l'horreur de l'horreur : bien qu'ayant été opérées auparavant, des femmes, après avoir... accouché, subissent à nouveau la fermeture de leurs lèvres !!! Mais qui va hurler contre de telles pratiques ! Pas l'ONU !!! L'OMS ose toutefois le signaler, sans surtout le condamner : « *L'orifice vaginal est parfois refermé à plusieurs reprises, y compris après un accouchement, ce qui accroît et multiplie les risques*

immédiats et à long terme. »

Comment peut-on préconiser de telles pratiques -même si elles sont d'inspiration religieuse- et surtout comment peut-on les appliquer non seulement sur notre sol -car cela, bien qu'interdit par la loi française, se pratique dans certains quartiers- mais aussi n'importe où dans le Monde **sans que nos associations féministes n'en disent mot !** □

Les responsables de ces associations auraient-elles, elles aussi, été victimes d'une infibulation de leurs lèvres, je tiens à le préciser : auraient-elles, elles-mêmes, subi la couture de leurs bouches pour les empêcher de faire la moue et d'éprouver du plaisir en dénonçant des pratiques contre les femmes, pratiques certes réalisées par des femmes mais imposées, là, surtout par des hommes ?

□ Personnellement, je ne comprends pas que des pratiquants qui croient en un Dieu...

-quel qu'il soit et qui, donc, ne croient pas en la théorie de l'évolution : mais, là, est un autre sujet-

□...donc que des fidèles à un Dieu puissent mutiler un corps humain alors que c'est ce Dieu en lequel ils croient, qui a fait, qui a façonné ce corps ! Comment peuvent-ils aller à l'encontre d'une telle oeuvre de Dieu !□□

Jacques MARTINEZ, journaliste, □ancien chef d'infos à RTL (1967-2001), l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...